

Image not found or type unknown



Devis et date de travaux non spécifiées sur devis

Par **bm69**, le **21/06/2013** à **22:05**

Bonsoir.

j'ai reçu aujourd'hui un devis d'un carreleur que je vais certainement accepter.

mon soucis est qu'il n'y a pas de date de chantier d'inscrit .

je doit donc donner un acompte;mais que se passe t'il s'il ne vient pas au date prévues oralement.

merci de vos réponses